



COMMISSION RÉGIONALE FUTSAL

Séance restreinte du 24 janvier 2019
Site d'Houlgate

PROCÈS-VERBAL N°5

Nombre de membres :

- En exercice : 9

- Présents : 3

- Excusés : 6

Date de convocation : 18/12/2018

Étaient présents :

M. GRIEU, Président
M.CROCHEMORE, Secrétaire
M. LEREBOURS (CTR)

Étaient excusés :

MM.BENAZZOUZ, BRIOIS, DELACOTTE, HAMEL,
LEGRAIN, LEPELISSIER, LEROUX

Les décisions ci-après de la Commission Régionale Futsal sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, sous l'une des formes prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.

APPROBATION PROCES VERBAL 4

Procès verbal n°4 adopté à l'unanimité des membres présents.

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN
50, RUE ALPHONSE DAUDET - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY



COUPE DE NORMANDIE

FINALES U13 / U15 / U18

Les finales régionales U13, U15 et U18 auront lieu le samedi 9 février au gymnase d'Houlgate.

FINALES U13F / U16F / U18F / SENIORS F

Les finales régionales U13F, U16F et seniors F auront lieu le dimanche 10 février à Blainville sur Orne.

HOMOLOGATION DES MATCHS

Championnat R1 BN

Journée n°3

- Rencontre ASL CHEMIN VERT / AS VILLERS HOULGATHE. Forfait déclaré de AS VILLERS HOULGATHE
 - o Match perdu 0-3 au profit de ASL CHEMIN VERT
 - o Retrait d'1 point au club de AS VILLERS HOULGATHE.
 - o Amende de 40.00€ au club de AS VILLERS HOULGATHE. - Annexe 5 des Règlements Généraux
- Les 3 autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain. 1 Dossier transmis en Commission de Discipline.

Journée n°4

- La rencontre FC MOYAUX / HEROUVILLE FUTSAL 2 est reporté au Mardi 22 Janvier 2019.
- Les 3 autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain. 1 Dossier transmis en Commission de Discipline.

Journée n°5

- La rencontre TROARN FC / FC MOYAUX est reporté au Mercredi 30 Janvier 2019.
- Rencontre ASL CHEMIN VERT / TEAM CSP. Forfait déclaré de TEAM CSP.
 - o Match perdu 0-3 au profit de ASL CHEMIN VERT
 - o Retrait d'1 point au club de TEAM CSP.
 - o Amende de 40.00€ au club de TEAM CSP. - Annexe 5 des Règlements Généraux
- **Rencontre HEROUVILLE FUTSAL 2 / AS VILLERS HOULGATHE jouée le 29/11/2018 : La feuille de match est à faire parvenir à la Ligue de Football de Normandie.**

- La rencontre AST DEAUVILLE / CAEN FUTSAL est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Journée n°6

- Rencontre AS VILLERS HOULGATHE / FC MOYAUX. Forfait déclaré de FC MOYAUX.
 - o Match perdu 0-3 au profit de AS VILLERS HOULGATHE
 - o Retrait d'1 point au club de FC MOYAUX.
 - o Amende de 40.00€ au club de FC MOYAUX. - Annexe 5 des Règlements Généraux
- Les 3 autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain. 3 Dossiers transmis en Commission de Discipline.

Championnat R2 BN

Journée n°1

- Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain. 3 Dossiers transmis en Commission de Discipline.

Journée n°2

- Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Journée n°3

- Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Journée n°4

- Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain. 4 Dossiers transmis en Commission de Discipline.

Journée n°5

- Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Championnat R1 HN

Journée n°1

- **Rencontre AS MADRILLET // CAUCRIAUVILLE FUTSAL CLUB jouée le 22/12/2018: La feuille de match est à faire parvenir à la Ligue de Football de Normandie.**

Journée n°2

- La rencontre CAUCRIAUVILLE FUTSAL CLUB / CAP DE CAUX est programmée au Samedi 23 Février 2019.

Journée n°3

- La rencontre AS MADRILLET / LE HAVRE FUTSAL AC est programmée au Samedi 16 Février 2019.
- La rencontre CAUCRIAUVILLE FUTSAL / CAUCRIAUVILLE SC est programmée au Samedi 16 Février 2019.

- Les 3 autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain. 2 Dossiers transmis en Commission de Discipline.

Journée n°4

- La rencontre SC FRILEUSE / AS MADRILLET est programmée au Vendredi 22 Février 2019.
- Les 4 autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Journée n°5

- La rencontre RUCHE DEVILLE / FUTSAL JEUNESSE HAVRAISE est programmée au Samedi 23 Février 2019.
- **Rencontre AS MADRILLET // CMS OISSEL jouée le 08/12/2018: La feuille de match est à faire parvenir à la Ligue de Football de Normandie.**
- Les 3 autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Journée n°6

- La rencontre LE HAVRE FC 2012 / RUCHE DEVILLE est programmée au Vendredi 15 Février 2019.
- Les 4 autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain. 1 Dossier transmis en Commission de Discipline.

Journée n°7

- Rencontre FUTSAL JEUNESSE HAVRAISE / HAVRE CAUCRIAUVILLE FUTSAL jouée le 18/01/2019: La feuille de match est à faire parvenir à la Ligue de Football de Normandie.
- Rencontre LE HAVRE FUTSAL AC / SC FRILEUSE jouée le 18/01/2019: La feuille de match est à faire parvenir à la Ligue de Football de Normandie.
- Rencontre HAVRE CAUCRIAUVILLE SC / CMS OISSEL.

Après recherche des divers éléments :

- Les services administratifs ont reçu le Mardi 14 Janvier 2019 à 17h48 une notification de demande de report de la rencontre du Vendredi 18 Janvier 2019 au Vendredi 15 Février 2019,
- La Commission Futsal a refusé cette demande de report
 - o Cette demande intervenant hors du délai de 8 jours stipulé dans les règlements de la compétition,
 - o Il était de toute façon impossible de décaler cette rencontre au 15 Février, tenant compte que le club de Caucriauville SC a déjà une rencontre programmée au 16 Février.
- Les services administratifs de la Ligue ont ainsi notifié cette décision via Foot2000 en date du Mercredi 15 Février 2019 à 14h00.

- Tenant compte, par les deux arbitres présents, de l'absence des deux équipes à l'heure du coup d'envoi, la commission décide :
 - o Match perdu 0-3 aux deux clubs de HAVRE CAUCRIAUVILLE SC et OISSEL CMS
 - o Retrait d'1 point au club HAVRE CAUCRIAUVILLE SC
 - o Retrait d'1 point au club OISSEL CMS
 - o Amende de 60.00€ au club HAVRE CAUCRIAUVILLE SC. - Annexe 5 des Règlements Généraux
 - o Amende de 60.00€ au club OISSEL CMS. - Annexe 5 des Règlements Généraux

- Les 2 autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain. 1 Dossier transmis en Commission de Discipline.

Coupe National Futsal

Tour n°1

- Les 8 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain. 7 Dossier transmis en Commission de Discipline.

Tour n°2

- Rencontre AS MADRILLET / FC MOYAUX. Forfait déclaré de FC MOYAUX. La Commission dit le club de MADRILLET qualifié pour le prochain tour.

- Les 4 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain. 1 Dossier transmis en Commission de Discipline.

Tour n°3

- Les 3 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain. 5 Dossiers transmis en Commission de Discipline.

Les clubs de ASL CHEMIN VERT / HEROUVILLE FUTSAL et OISSEL CMS sont ainsi qualifiés pour la phase Nationale de la Coupe Nationale Futsal.

Le Secrétaire
Damien CROCHEMORE

Le Président
Thierry GRIEU